



**Our Health  
Our Future**

## AVIS AU PUBLIC

Suite au communiqué du Premier Ministre du 21 Mars 2020, relatif aux mesures de prévention contre la propagation du Corona Virus (COVID-19), la Direction de l'Office Rwandais de Sécurité Sociale (RSSB) informe le public, particulièrement ses affiliés, tous les employeurs et ses partenaires médicaux que ses services continuent de la manière suivante :

- Les déclarations de contributions se font comme d'habitude via [www.rra.gov.rw](http://www.rra.gov.rw);
- L'enregistrement des employés se fait 'online' via [www.rssb.rw](http://www.rssb.rw);
- La demande des attestations de non redevance se fait 'online' via [www.rra.gov.rwa](http://www.rra.gov.rwa)  
Pour toute assistance, veuillez contacter les numéros suivants : 0788769312/0788533022 ;
- Pour les employeurs, les demandes d'affiliation au régime d'Assurance Maladie sont temporairement suspendues;
- Pour l'enregistrement d'un nouvel employé, le formulaire de demande signé par son employeur sera soumis à RSSB via [info@rssb.rw](mailto:info@rssb.rw)  
Pour plus d'informations, veuillez contacter les numéros suivants : 0788213118/0788408404;
- La demande d'enregistrement sous le régime d'Assurance Maladie pour un nouveau membre de famille sera soumise à RSSB via [info@rssb.rw](mailto:info@rssb.rw);
- Les autorisations temporaires d'accéder aux soins médicaux ; dont la validité est déjà expirée ou proche à expirer, sont prolongées d'office jusqu'au 31/05/2020;
- Pour un nouveau-né non encore enregistré sous le régime d'Assurance Maladie, l'attestation de naissance délivrée par l'hôpital qui était valable sur une période de 3 mois pour accéder aux soins médicaux, est d'office valide pour 6 mois à partir de la date de naissance ;
- Pour un nouvel employé déjà déclaré sous le régime d'Assurance Maladie mais qui n'a pas encore reçu sa carte d'assurance, il devra présenter sa carte d'identité et son numéro d'Assurance Maladie pour accéder aux soins médicaux ;  
Pour plus d'informations, veuillez contacter les numéros suivants : 0788213118/0788408404;

- Pour les hôpitaux ; les services aux patients qui nécessitent au préalable une autorisation, le médecin traitant sera en contact direct avec le médecin conseil de RSSB (la présence du patient ne sera plus nécessaire aux services de RSSB);
- Pour les pharmacies ; les médicaments ou prescriptions nécessitant au préalable une autorisation; le pharmacien sera en contact direct avec le médecin conseil de RSSB (la présence du patient ne sera plus nécessaire aux services de RSSB)
- Pour les membres de la Mutuelle de Santé; l'attestation délivrée par les services de l'administration locale (au niveau de la Cellule) en vue de l'obtention des cartes de la Mutuelle de Santé pour les enfants de moins de 16 ans n'est plus nécessaire;
- Pour les nouveau-nés ; l'attestation de naissance délivrée par les hôpitaux, ayant une validité de 3 mois pour accéder aux services médicaux sous le régime de la Mutuelle de Santé, sera valable pour 6 mois à partir de la date de naissance;
- Les paiements des cotisations de la Mutuelle de Santé se font comme d'habitude via les services de SACCOs (Mobicash) et Irembo. Le paiement de contributions pour 2020/2021 a commencé pour ceux qui ont déjà payé la contribution de 2019/2020;
- Les demandes (nouveaux dossiers) de prestations de pensions, risques professionnels et celles de congé de maternité sont temporairement suspendues. Pour plus d'informations veuillez contacter le numéro suivant : 0788303446.
- EjoHeza : l'enregistrement et l'épargne se poursuivent via USSD, \* 506 # comme d'habitude et l'inscription pour les enfants de moins de 16 ans se fait comme d'habitude via <http://ejoheza.gov.rw>  
Pour plus d'informations, veuillez contacter les numéros suivants: 5006 ou 0788309342/0788443662/ 0788962538.

La Direction de l'Office Rwandais de Sécurité Sociale exhorte tous ses clients à utiliser les moyens susmentionnés pour accéder à ses services dans le cadre de lutter contre la propagation du COVID-19.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le 4044/5006 (EjoHeza) ou écrivez-nous à [info@rssb.rw](mailto:info@rssb.rw)

Fait à Kigali le 27/03/2020

  
**Regis RUGEMANSHURO**  
Directeur Général

